# PROCÉDURE ADAPTÉE Art. 27 DU CMP

## Code de la commande publique.

(Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics) (Décret n°2018-1225 du 24 décembre 2018)

DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES (DCE)

MARCHÉ DE PRESTATION
DE VOYAGES SCOLAIRES

**Cité Scolaire du Fium’Orbu**

## BP 48

20243 Prunelli di Fium’Orbu

## Tél : 04 95 56 05 18

Mail : ce.i7200086f@ac-corse.fr

### RÉFÉRENCE : MAPA n°03/2023\_Mobilités\_ERASMUS

Pouvoir Adjudicateur : Madame COMITI Elisabeth, Proviseure et ordonnateur

Comptable assignataire : Monsieur FRANCOIS-GILLES Emmanuel, Agent comptable du Collège de Lucciana,

Renseignements administratifs et techniques : Monsieur JOSÉPHINE Jean-Sébastien, gestionnaire de la cité scolaire du Fium’Orbu, Tél : 04 95 56 05 18 ou ce.i7200086f@ac-corse.fr

Date limite de remise des offres : Dimanche 19 février 2023

Heure limite de réception : 17 heures

Le présent document comporte 8 pages numérotées de 1 à 9.

 **RÈGLEMENT DE CONSULTATION**

###  Description du marché

**Objet**

La présente consultation a pour objet l’attribution par lot d’un prestataire chargé de l’organisation complète d’un voyage scolaire de la cité scolaire du Fium’Orbu (Collège du Fium’Orbu et/ou Lycée de la Plaine) pour l’année 2023.

### Type de marché

Marché de service

Ce document fait référence au Cahier des Clauses Administratives Générales Fournitures Courantes et Services (arrêté du 30 mars 2021).

### Mode de passation

La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée.

Elle est soumise aux dispositions de l’article L2123-1 du code de la commande publique.

### Allotissement

Le présent marché comporte 3 lots.

* Lot 1 – Mobilité Erasmus CROATIE
* Lot 2 – Mobilité Erasmus SLOVENIE
* Lot 3 – Mobilité Erasmus DANEMARK

Le candidat peut présenter une offre sur un ou plusieurs lots.

### Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

### Date limite de remise des offres

**Date et heure limite de dépôt des offres :**

**Dimanche 19 février 2023 avant 1 7 heures.**

Les dossiers qui seraient remis après la date et l’heure limites fixées ne seront pas étudiés.

### Remise des offres :

Les offres sont déposées sur la plateforme AJI ([www.aji-france.com](http://www.aji-france.com))

**Lot n°1 – Mobilité CROATIE**

**Période du séjour**

La période du séjour pour le lot 1 – Mobilité CROATIE à SPLIT est du **15 au 23 avril 2023**

**Participants**

Il y aura 8 participants adultes.

### Transport

Sont compris dans les prestations :

Le transport en avion au départ de Bastia jusqu’à l’aéroport de Split (Aller/Retour)

Un minibus pour effectuer le transfert de l'aéroport jusqu'au lieu d'hébergement au début et à la fin du séjour.

### Hébergement et restauration

Sont compris dans les prestations :

* L’hôtel, avec demi-pension, doit se situer à proximité de l’école Ul. Nikole Tesle 16a, 21000 SPLIT.
* Les chambres devront être équipées de sanitaires.
* La répartition des participants est organisée dans plusieurs chambres :
	+ 3 chambres doubles et 2 chambres simples.

**Lot n°2 – Mobilité SLOVENIE**

**Période du séjour**

La période du séjour pour le lot 2 – Mobilité SLOVENIE à LJUBLJANA est du **26 mars au 02 avril 2023**

**Participants**

Il y aura 9 participants.

* 7 élèves et 2 accompagnateurs.

### Transport

Sont compris dans les prestations :

Le transport se fera par avion au départ de l’aéroport de Bastia jusqu’à l’aéroport de LJUBLJANA (Aller / Retour).

Un minibus pour effectuer le transfert de l'aéroport jusqu'à l'école Prva Osnovna Sola - Šercerjeva ulica 7, 2380 Slovenj Gradec au début et à la fin du séjour.

Puis, de l’école jusqu’à l’hôtel pour les 2 enseignants seulement au début et à la fin du séjour.

### Hébergement et restauration UNIQUEMENT pour les 2 accompagnateurs.

Sont compris dans les prestations :

* L’hôtel, avec demi-pension, doit se situer à proximité de : Medenta, Zobozdravstvene Storitve, Sercerjeva Ulica 7, 2380 Slovenj Gradec.
* Les chambres devront être équipées de sanitaires.
* La répartition des participants se fera dans 2 chambres simples.

**Lot n°3 – Mobilité DANEMARK**

**Période du séjour**

La période du séjour pour le lot 2 – Mobilité DANEMARK à ESBJERG est **du 11 juin au 18 juin 2023**

**Participants**

Il y aura 24 participants.

* 20 élèves et 4 accompagnateurs.

### Transport

Sont compris dans les prestations :

* Le transport se fera par avion au départ de l’aéroport de Bastia jusqu’à l’aéroport d'Esbjerg. (Aller/Retour)
* Un minibus pour effectuer le transfert de l'aéroport jusqu'à l'école Auraskolen Afd. Hjerting G1. Guldagervej 53, 6710 Denmark, au début et à la fin du séjour.
* Puis, de l’école jusqu’à l’hôtel pour les 4 enseignants seulement au début et à la fin du séjour.

### Hébergement et restauration UNIQUEMENT pour les 4 accompagnateurs

Sont compris dans les prestations :

* L’hôtel, avec demi-pension, doit se situer à proximité de : Auraskolen Afd. Hjerting G1. Guldagervej 53, 6710 Denmark.
* Les chambres devront être équipées de sanitaires.
* La répartition des participants se fera dans 2 chambres doubles

### Dispositions communes à tous les lots

### Assurances

Le candidat indiquera dans son offre le montant et les conditions de l’assurance annulation individuelle et collective.

L'offre indiquera notamment les conditions particulières de report ou d'annulation en cas de décision préfectorale ou ministérielle d'interdiction de voyage scolaire à l'étranger pendant la période prévue (notamment au regard de la posture VIGIPIRATE). Pour cette raison impérieuse les dates de séjour peuvent être modifiées.

L’assurance annulation n’a pas lieu d’inclure les risques maladie, hospitalisation, rapatriement sanitaire, qui sont couverts par le contrat souscrit par l’établissement scolaire auprès de son propre assureur (contrat d’établissement).

### Prix

L’offre devra prendre la forme d’un devis détaillé présentant un descriptif journalier précis des différentes prestations (transport, hébergement, visites, repas, etc.). Le prix de l’offre est un prix global comprenant l’ensemble des prestations, des charges, des transferts et transports**, y compris les taxes de séjours.**

Les prix sont exprimés en euros TTC. Le prix est ferme et définitif.

Le prix sera présenté **globalement** et **individuellement** par participant, sans distinction entre élèves et accompagnateurs (le coût du séjour des accompagnateurs ne doit pas apparaitre comme gratuit). Si des gratuités existent, elles doivent être réparties sur l’ensemble du groupe. Le coût individuel mentionné est ainsi le même pour tous les participants.

### Montant du marché.

Le montant réel du marché résulte de l’application, du prix unitaire à **l’effectif réel des participants**.

### Modalité de paiement

Le paiement est effectué à réception des factures par mandatement administratif sur le compte bancaire précisé par le titulaire.

Le paiement avant service-fait de voyages et séjours est possible dans la limite maximale de 70% du prix du voyage (cf. circ. du 02/02/2005 et Inst. DGFP n°10-003-M9 du 29/01/2010).

Les acomptes sont versés sur production de factures d’acompte.

### Litige

Tout différend survenant à l'occasion du marché devra être porté à la connaissance du pouvoir adjudicateur ou de la personne responsable du suivi de l'exécution du marché préalablement à la mise en œuvre de la procédure contentieuse.

Dans le cas où, en cours d'exécution, un différend n'a pu trouver de solution amiable, le marché sera dénoncé par l'une ou les parti(s) au moyen d'une lettre recommandée avec accusé de réception.

En cas de recours contentieux, le tribunal compétent est le tribunal administratif de Bastia.

###  Choix des attributaires

**Principe**

Pour chaque lot, le choix de l’attributaire est fondé sur l’offre économiquement la plus avantageuse appréciée au regard des critères énoncés ci-dessous.

### Critères de sélection des offres

Les offres des candidats sont notées (sur 20 points) sur la base des critères suivants :

* Prix de l’offre : Pondération 60% (Note sur 12)
* Valeur qualitative de l’offre : Pondération 40% (Note sur 8)

Respect des visites demandées, qualité des prestations proposées (déroulé du séjour, qualité et confort du transport, qualité et confort de l’hébergement, etc.).

Les candidats peuvent en outre produire toutes pièces qu’ils estiment de nature à appuyer leur offre, notamment en fonction des critères de sélection : illustrations des hébergements, références, sécurité, démarches particulières, liste de références, etc.).

L'offre la mieux classée est retenue.

###  Documents à produire

* **Le présent document valant acte d’engagement dûment complété, paraphé et signé ;**
* Un devis détaillé présentant un descriptif précis des différentes prestations (transport, hébergement, visites, repas, etc.).
* Immatriculation des opérateurs de voyages.
* Assurance responsabilité civile professionnelle (RCP) agence de voyage.
* Un relevé d’identité bancaire (RIB avec BIC / IBAN)

**Les offres sont remises :**

Sur la plateforme AJI ([www.aji-france.com](http://www.aji-france.com))

### ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Je soussigné *(nom, prénom) : …………………….*........................................................................................................................

Agissant au nom et/ou pour le compte de : ...............................................................................................................

*(Intitulé complet et forme juridique de la société)*

Domicilié : .........................................................................................................................................................................

.............................................................................................................................................................................................

N° de téléphone : ............................................................................................................................................................

E-mail : ...............................................................................................................................................................................

Ayant son siège social à : ...............................................................................................................................................

.............................................................................................................................................................................................

*(adresse complète et n° de téléphone)*

Immatriculation à l’INSEE :

- n° d’identité d’entreprise (SIREN 9 chiffres) : ..........................................................................................................

- code d’activité économique principale (APE) : ........................................................................................................

- numéro d’inscription au registre du commerce : ....................................................................................................

Après avoir pris connaissance du présent document, que je déclare accepter sans modifications ni réserves.

1. **M’engage**, conformément aux stipulations du présent document, à exécuter les prestations demandées, objet du marché, dans les conditions indiquées ci-dessus.

Mon offre m’engage pour la durée de validité des offres fixée à 90 jours.

1. **Affirme,** sous peine de résiliation de plein droit de son marché, ou de sa mise en régie, à ses torts exclusifs ou ce ceux de la société qu’il représente, qu’il ne tombe pas sous le coup de l’interdiction, découlant de l’article 50 modifié de la loi 52-401 du 14 avril 1952 et atteste sur l’honneur :
	* Ne pas faire l’objet d’un interdit de concourir aux marchés publics.
	* que le travail sera réalisé par des salariés recrutés régulièrement au regard du Code du Travail ;
	* qu’il est en règle au regard de la législation sur les travailleurs handicapés ;
	* qu’il a satisfait à ses obligations fiscales ou sociales.

Les attestations ou certificats des organismes sociaux et fiscaux devront être remis au plus tard dans un délai de 5 jour calendaire à compter de la réception de la demande du pouvoir adjudicateur ou de son représentant : si le candidat ne peut produire ces documents dans le délai imparti, l’offre est rejetée et la candidature éliminée.

1. **Demande** que l’administration règle les sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte suivant : (Joindre un RIB)

A.........................................., le...............................................

Le candidat, Nom : ...............................................................

(Tampon de la société)

###  NOTIFICATION DU MARCHE (Réservé à l’administration)

**Lot 1 – Mobilité CROATIE**

Est acceptée la présente offre de la société .......................................................................................................

d’un montant de pour valoir acte d'engagement sur le marché.

**Lot 2 – Mobilité SLOVENIE**

Est acceptée la présente offre de la société .......................................................................................................

d’un montant de pour valoir acte d'engagement sur le marché.

**Lot 3- Mobilité DANEMARK**

Est acceptée la présente offre de la société .......................................................................................................

d’un montant de pour valoir acte d'engagement sur le marché.

A ………………………………….., le ...........................................

Le Pouvoir Adjudicateur,

TEIGNÉ-COMITI Elisabeth

La notification transforme le projet de marché en marché et le candidat en titulaire.

* + Lettre recommandée AR en date du : ..............................................................................
	+ Remise sur place :

### RECU À TITRE DE NOTIFICATION,

**UNE COPIE CERTIFIÉE CONFORME DU PRESENT MARCHÉ.**

A …………………………………………, le ...................................................

Le Titulaire (Cachet de la société)